

EXAMEN PRATIQUE DES ARBITRES REGIONAUX **SAISON 2018-2019**

Dates des compétitions références pour l'examen pratique d'arbitre :

- ✓ La Coupe de Bretagne (vétérans) épée et sabre le 18 novembre 2018 à Loudéac.
- ✓ Horizon 2024 aux 6 armes (M15) le 09 décembre 2018 à Lorient.
- ✓ Challenge de l'Hermine à Rennes M15 à senior épée et fleuret le 15 et 16 décembre 2018.
- ✓ Epreuve de Zone H2024 au sabre le 27 janvier 2019 à Brest.
- ✓ La Coupe de Bretagne (vétérans) à l'épée et au sabre le 3 février 2019 à Brest.
- ✓ Championnats régionaux 6 armes (M15 à vétérans) le 02 et 03 mars 2019 à Vannes.
- ✓ Championnats régionaux épée par équipes (M15) le 17 mars 2019 à Ploërmel (lieu à confirmer).
- ✓ La Coupe de Bretagne (vétérans) à l'épée et au sabre le 17 mars 2019 à Ploërmel (lieu à confirmer).
- ✓ Championnats régionaux épée par équipes senior le 24 mars 2019 à Saint-Méen-Le-Grand.
- ✓ La Coupe de Bretagne (vétérans) à l'épée et au sabre le 12 mai 2019 à Rennes.

Règlement :

Chaque candidat doit être évalué au moins deux fois. Cette évaluation est faite sur plusieurs matchs d'une même compétition. Pour obtenir le diplôme, il faut qu'au moins 2 évaluateurs aient jugé le candidat apte.

Pour chaque évaluation une fiche sera remplie par les examinateurs. Une fois les 2 observations effectuées, la Commission Régionale d'Arbitrage validera les évaluations. Pour la validation de la pratique le candidat doit obtenir 26 sur 30.

Pour une organisation efficace de l'examen pratique par la Commission Régionale d'Arbitrage, les candidats devront s'inscrire au moins 8 jours avant les compétitions ci-dessus par mail dherbillyctrbretagne@orange.fr

Pour valider le diplôme d'arbitre régional il est obligatoire de participer au stage d'arbitrage.

Une fois titulaire du diplôme, l'arbitre régional s'engage à arbitrer au moins 2 compétitions de ligue ou de zone durant la saison suivante.

Commission Régionale d'Arbitrage.